

ENGAGEMENT POUR OEUVRER DANS UN POSTE D'ENSEIGNEMENT OU UN POSTE LIÉ À L'ENSEIGNEMENT AU CSC NOUVELON OU DANS L'UNE DE SES ÉCOLES

MISSION Le Conseil scolaire catholique Nouvelon, en collaboration avec ses élèves, ses parents, ses employés, ses paroisses et ses communautés, offre une éducation catholique de langue française dans un milieu d'apprentissage accueillant, engageant, novateur, durable, sain et sécuritaire centré sur le Christ.

VISION Des élèves épanouis fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société.

Nom du candidat**Poste convoité**

En lien avec l'article 93 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, protégé à l'article 19 du *Code des droits de la personne*, veuillez répondre aux affirmations suivantes:

oui non J'ai été baptisé ou marié dans l'église catholique.

oui non Je m'engage à manifester les croyances de la foi catholique.

Toute personne à qui l'on offre un poste d'enseignement au CSC Nouvelon ou dans l'une de ses écoles, en acceptant ce poste, s'engage à:

- 1) œuvrer en tant que personne de bon caractère moral et ce, conforme aux attentes de l'Église catholique;
- 2) dispenser un comportement religieux dans la foi catholique en utilisant le programme d'études approuvé par le Conseil et selon les directives de son superviseur;
- 3) insuffler les valeurs de l'Évangile dans ses tâches quotidiennes, les activités de l'école et du Conseil;
- 4) influencer et renforcer la croissance spirituelle des élèves et à agir en tant que modèle accessible au sein de la communauté scolaire catholique et francophone;
- 5) respecter et promouvoir la mission, la vision, les vertus et les croyances du Conseil aux plans religieux, culturel et linguistique selon les résultats visés dans son cadre stratégique, lesquels réfèrent à :
 - la capacité de chaque élève à atteindre son niveau de rendement le plus élevé;
 - la construction identitaire;
 - enseignement de Jésus-Christ;
 - fierté de la langue française et de la culture franco-ontarienne;
 - le leadership participatif; • l'engagement parental et communautaire; • la vitalité institutionnelle;
- 6) participer aux activités de pastorale et aux ateliers de formation pour profiter des ressources qui me seront offertes pour m'aider à grandir dans la foi;
- 7) réussir le cours *Enseignement religieux Partie 1* dans un délai ne dépassant pas 2 ans suivant son embauche pour tout employé détenant une carte de compétence de l'Ordre des enseignants de l'Ontario;
- 8) respecter le caractère confidentiel des renseignements auxquels elle pourrait avoir accès dans le cadre de l'exécution de son emploi et à ne pas dévoiler ni utiliser ces renseignements sans l'autorisation du Conseil, sous réserve de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*;
- 9) reconnaître que l'évaluation de son rendement tiendra compte de son degré de collaboration avec ses collègues, les parents et les membres de la communauté, pour créer et maintenir un climat d'apprentissage où l'on affiche sa foi catholique et sa culture francophone;
- 10) considérer contribuer aux impôt fonciers des écoles catholiques et francophones, selon son admissibilité, pendant qu'elle est à l'emploi du Conseil.

N. B. Veuillez joindre à ce formulaire une copie de votre certificat de baptême ou de mariage.

Date (jours, mois, année)

Signature du candidat